



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 112658

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les revendications des masseurs-kinésithérapeutes. Cette profession pourrait trouver une amélioration substantielle des conditions d'exercice sous réserve de la prise en compte de plusieurs mesures : la revalorisation tarifaire, la mise en place d'un tarif unique dans un but de simplification administrative, une meilleure protection de leur diplôme d'État contre l'exercice illégal et la validation de leur formation au niveau du master notamment. Elle lui demande en conséquence les intentions du Gouvernement quant à ces demandes et les mesures qui sont envisagées.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112658

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6811

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)